

OENOBACT

DESINFECTANT BACTERICIDE VIRUCIDE FONGICIDE SPORICIDE - Homologation N°9900102

PROPRIETES

OENOBACT est homologué par le ministère de l'agriculture sous le numéro 9900102.

Numéro d'inventaire SIMMBAD 25447 – CIP PIRANOX.

OENOBACT est un désinfectant liquide pour les circuits et surfaces.

OENOBACT est un bactéricide à large spectre et à très faible dose, efficace sur les phages, la listeria, les bactéries sporulées...

OENOBACT est un fongicide vis à vis des levures et des moisissures.

Il est adapté à l'utilisation en NEP avec recyclage. **OENOBACT** est compatible avec les matériaux et les joints. Il est stable en milieu nitrique et il se rince très facilement sans laisser de résidu.

OENOBACT s'utilise dans tous types d'industries agroalimentaires, domaine vinicole, en élevage agricole et transformation de produit d'origine animale.

Conforme au règlement CE 889/2008.

Dose d'efficacité :

Animaux domestiques	Bactéricide	Virucide	Fongicide	Sporicide
Logement Matériel de transport Matériel d'élevage	0.7%	0.5%	2.5%	1%
Nourriture animaux domestiques Locaux et préparation Matériel de transport	0.5%	0.5%	2.5%	1%
POA et transformation Locaux de stockage Matériel de transport Laiterie	0.5%	2%	2.5%	1%

Spectres d'activités :

Efficacité virucide :

Souches virales (20°C - 30 min)	Concentration active	Conditions de test	Normes
Talfan	0.5%	1% albumine + 1% levure	NFT 72 180
	0.5%	Eau dure 30°F	
H.C.C	0.5%	1% albumine + 1% levure	NFT 72 180
	0.5%	Eau dure 30°F	
Bactériophage T2	0.5%	Eau dure 30°F	NFT 72 181
Bactériophage MS	2%	Eau dure 30°F	NFT 72 181
Bactériophage OX 174	0.05%	Eau dure 30°F	NFT 72 181
Bactériophage n°66	0.25%	Eau dure 30°F	NFT 72-

Efficacité bactéricide :

Souches bactériennes (20°C - 5 min)	Concentration active	Conditions de test	Normes
Escherichia coli	0.25%	Eau dure 30°F	NFT 72 171
	0.25%	1% albumine + 1% levure	
Enterococcus hirae	0.5%	Eau dure 30°F	NFT 72 171
	0.7%	1% albumine + 1% levure	
Pseudomonas aeruginosa	0.5%	Eau dure 30°F	NFT 72 171
	0.5%	1% albumine + 1% levure	
Staphylococcus aureus	0.25%	Eau dure 30°F	NFT 72 171
	0.5%	1% albumine + 1% levure	
Lactobacillus plantarum	0.3%	Eau dure 30°F	NFT 72 171
	0.7%	1% albumine + 1% levure	

Efficacité fongicide :

Souches (20°C - 15 min)	Concentration active	Conditions de test	Normes
Penicillium verrucosum	2.5%	Eau dure 30°F	NFT 72 201
Scopulariopsis brevicaulis	1.3%	Eau dure 30°F	NFT 72 201
Geotrichum candidum	1.8%	Eau dure 30°F	NFT 72 201
Aspergillus versicolor	2.5%	Eau dure 30°F	NFT 72 201
Absidia corymbifera	2.5%	Eau dure 30°F	NFT 72 201
Cladosporium cladosporioides	2.5%	Eau dure 30°F	NFT 72 201

Efficacité sporicide :

Souches (20°C - 1 heure)	Concentration active	Conditions de test	Normes
Bacillus subtilis var niger	1%	/	T72-231
Bacillus cereus	5%	/	T72-301

CARACTERISTIQUES

- Aspect ----- liquide limpide
- Couleur ----- incolore
- Densité ----- 1.125 g/cm³ +/- 0.015
- Solubilité ----- miscible à l'eau en toute proportion, cristallisation -25°C
- Pouvoir moussant ----- non moussant
- Matières actives ----- Acide péracétique (N° CAS 79-21-0) à 30 g/L
----- Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1) à 300 g/L



TP BIOCIDES :

- TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.
- TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
- TP5 : Désinfectants pour eau de boisson.

UTILISATIONS

OENOBACT est un désinfectant à usage agricole dans les domaines de l'élevage, de la transformation des produits d'origine animale et de la viticulture.

UTILISATEURS

OENOBACT est à utiliser par les professionnels.



MODE D'EMPLOI

Application IAA :

Matériel	Méthode	Concentration	Temps de contact	Température
Station NEP Tanks Circuits	Circulation	0.2 à 0.5%	5 à 15 min	20 à 60°C
Cuve et matériel pour action blanchiment	Trempage Circulation	0.5 à 2.54%	15 min jusqu'à 2h	20 à 60°C
Pédiluve	Trempage solution à renouveler tous les jours	2.5%		Ambiante
Surfaces	Pulvérisation	0.5 à 1%	5 à 15 min	Ambiante

Application Elevage :

Matériel	Méthode	Concentration	Temps de contact	Température
Pédiluve	Trempage à renouveler	2.5%		Ambiante
Circuits	Circulation	0.5 à 2.5%	5 à 15 min	20 à 60°C
Grille machine à traire	Trempage	0.7%	5 min	Ambiante

Rincer après application

Application viticulture :

Matériel	Méthode	Concentration	Temps de contact	Température
Cuves Circuits	Pulvérisation ou trempage	0.5 à 2.5%	5 à 15 min	Ambiante à 60°C
Petit matériel	Trempage	1%	2h	Ambiante

Rincer après application

Dosage et conductivité :

Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution:

- Introduire 20 ml de bain refroidi dans un erlenmeyer de 250 ml,
- Ajouter 20 ml d'acide sulfurique à 25 %, environ 1 g d'iodure de potassium, 1 ml de solution de molybdate d'ammonium à 3 %,
- Laisser reposer 1 à 2 minutes,
- Titrer par du thiosulfate de sodium 0,1 N jusqu'à virage du brun au jaune paille; si nécessaire, pour affiner le dosage, ajouter alors 1 ml d'empois d'amidon à 1 % (ou une pointe de spatule d'amidon soluble). La fin du dosage est donnée par le passage de la couleur bleue à l'incolore.
- Résultats volumique (V/V) :

Concentration en % volumique = chute de burette de thiosulfate (0,1N) X f

Concentration en g/l = chute de burette de thiosulfate (0,1N) X f X 10

f = 0,049 (facteur de titrage volumique)

- Résultat massique (p/p) :

Concentration en % massique = chute de burette de thiosulfate (0,1N) X f

Concentration en g/kg = chute de burette de thiosulfate (0,1N) X f X 10

f = 0,053 (facteur de titrage massique)

Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Utilisez les biocides avec précautions.

Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande.

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne pas appliquer sur le béton. Eviter les surfaces en acier ordinaire, le cuivre et alliages.

Compatible avec les matériaux synthétiques courants, les aciers inoxydables, en conditions normales d'utilisation.

Conserver le produit dans les emballages d'origine et en position verticale et n'en prélever que les quantités nécessaires. Stocker le produit dans un local frais (moins de 30°C) et aéré, à l'abri de la lumière du soleil, des sources de chaleur et loin des combustibles ou d'autres produits incompatibles.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.